

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de
Sélestat-Erstein**COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM**

**Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 05 novembre 2024

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Nombre de conseillers
élus : 19

Secrétaire de séance : M. MEYER Didier

Conseillers en fonction : 18

Date de convocation : 31 octobre 2024

Conseillers présents : 14

Membres présents : Mmes et MM. Valérie BENTZ, Jean-Michel CHALON, Monique DELL, Gaël GREULICH, Nicolas GUTH, René HOELT, Denis LEHMANN, Didier MEYER, Régis MEYER, Damien PFLEGER, Alice REIBEL, Bernard STOEFLER, Thierry STOEFLER, Corinne WEBER.

Conseillers absents : 4

Membres absents excusés : Mmes Marie Hélène GOEPP, Françoise KOELL, Carole MENDY, Caroline WAGENTRUTZ.

Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

Délibération n° COMM20240904

Objet : Décision modificative n° 2 au budget primitif 2024 – virements de crédits

Vu les travaux d'investissement réalisés dans le cadre du programme FACE, dont la prévision budgétaire a été sous-estimée,

Vu les travaux d'investissement envisagés dans la rue des Jardins (suite aux travaux réalisés dans le cadre du programme FACE), qui n'avaient pas fait l'objet d'une prévision budgétaire,

M. le Maire expose qu'il serait nécessaire d'abonder une opération qui n'était pas prévue au budget initialement (l'opération 951 intitulée « Voirie rue des Jardins ») et de procéder à des virements de crédits :

- de 17 100,00 € entre l'opération 818 – article 21312 et l'opération 74 – article 21534,
- de 15 240,00 € entre l'opération 94 – article 2152 et l'opération 951 – article 2151.

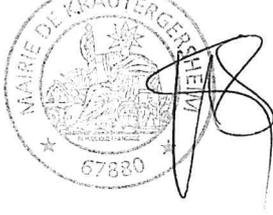
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Vote la décision modificative n° 2 au budget primitif 2024, comme suit :

Sect.	Sens	Chap.	Article	Op.	Ancien montant	Modification	Nouveau montant
I	D	21	21312 Bâtiments scolaires	818	60 555 €	- 17 100 €	43 455 €
I	D	21	21534 Réseaux d'électrification	74	101 220 €	+ 17 100 €	118 320 €
I	D	21	2152 Installations de voirie	94	26 100 €	- 15 240 €	10 860 €
I	D	21	2151 Réseaux de voirie	951	0 €	+ 15 240 €	15 240 €

Pour extrait conforme,
Krautergersheim, le 07 novembre 2024

Le Maire, René HOELT



Le Secrétaire de séance, Didier MEYER

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'DM', written over a large, faint oval shape.

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant M. le Maire de Krautergersheim dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse de l'administration en cas de recours administratif préalable. Le tribunal administratif peut être saisi par télérecours à l'adresse internet suivante : <https://www.telerecours.fr/>